


Poste : Conseiller Technique de l'Arbitrage	 <p>LIGUE OCCITANIE FFHANDBALL</p>
Convention collective : Sport	Type de contrat : C.D.I
Métier : Conseiller Technique Fédéral	

DEFINITION DU POSTE

- Responsable de la formation initiale des arbitres (T1, T2, T3)
- Responsable de la formation des techniciens de l'arbitrage
- Coordonnateur du PPF Arbitrage
- Activer et faire vivre des réseaux des acteurs de l'arbitrage
- Créer une dynamique territoriale sur l'arbitrage

LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité :

Le salarié exercera ses activités sous la responsabilité statutaire du président de la Ligue Occitanie et sous l'autorité hiérarchique du Manager Territorial

Il travaillera sous la responsabilité fonctionnelle du Président de la commission territoriale de l'arbitrage

Il collaborera avec des dirigeants et des salariés de la Ligue.

Il sera membre de l'Équipe Technique Régionale (ETR) de la Ligue.

Autonomie et responsabilité :

Le salarié exercera son activité avec une certaine autonomie en utilisant les supports liés à son activité, dans la limite du cadre réglementaire.

Il travaillera en relation directe avec les pilotes élu et professionnel du domaine des pratiques sportives

Il mettra en œuvre la politique fédérale dans le cadre de l'arbitrage et du Projet Territorial.

Il rendra compte des actions au président et aux administrateurs de la Ligue.

Il assurera le suivi administratif des actions menées.

EXIGENCES DU POSTE

- **Diplômes :**
 - DE Développement de Projets Territoire et Réseaux et/ou équivalent et/ou Diplôme Universitaire
 - Diplôme fédéral : Entraîneur Régional ou équivalent (TFP IV) ; technicien de l'arbitrage

- **Expérience souhaitée :**
 - Formation de cadres ou équivalent
 - Connaissance du secteur associatif et fédéral
 - Travail en équipe

- **Divers :**
 - Permis de conduire
 - Qualité de rédaction (orthographe, syntaxe et compréhension) exigée

MOYENS MIS À DISPOSITION

- Un bureau à Montpellier et/ou à Auzeville - Tolosane
- Un ordinateur portable
- Un téléphone portable

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Durée de travail** : Temps plein
- **Période d'essai** : 2 mois
- **Horaires** : annualisés
- **Localisation du poste** : Établissements d'Auzeville-Tolosane ou de Montpellier
- **Rémunération brute annuelle** : 22 000€ (Groupe 4) + tickets restaurants + prime d'objectifs
- **Remboursements de frais** : prise en charge
- **Date d'embauche** : 17 août 2020

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à renvoyer avant le 31 mai 2020 à l'attention de M. Michaël BOUTINES,
Président de la ligue Occitanie
Mail : 6100000.president@ffhandball.net
